

# UNSA



**Elise Dinnat**  
**Secrétaire Second degré**

Tel : 06.92.63.36.91

**Willy LEGROS**  
**Lycée/Collège**  
06 92 24 44 92

**N° 05 – 24 octobre 2024**

Tous nos flashs sont visibles sur le site  
académique du **SE UNSA** ici

[974@se-uns.org](mailto:974@se-uns.org)

---

## Mon info Prof de lycée-collège

---

*Consultez régulièrement le site du syndicat : [ICI](#) les circulaires rectORAles, les parutions importantes au BO et au JO , l'actualité juridique, l'actualité sur les retraites etc....  
[Je consulte le B.O.](#)*

### Sommaire

- 1 – Budget 2025
- 2 – Mobilités
- 3 – Ecole pour tous
- 4 – Mes conditions de travail
- 5 – le congé de proche-aidant
- 6 – Formations syndicales

### **1 - Budget 2025 : de la priorité au mépris de l'École**

Les premières annonces du projet de loi finances sont tombées le jeudi 10 octobre avec leur lot de coupes budgétaires. Une des premières victimes de cette boucherie est le ministère de l'Éducation nationale. Au programme, suppression de postes et aucune perspective salariale.

**Nous sommes bien loin de la priorité à l'École.**

Ce qui devrait être maintenu (mais avec des ajustements) pour la rentrée 2025-2026 :

- la mise en place des programmes de cycles 1 et 2
- les évaluations sur tous les niveaux d'élémentaire, en 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> (facultatif en 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>)
- le dispositif de « groupes » en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mais avec davantage de confiance faite aux choix des équipes

- la prépa-seconde sous statut expérimental et sans montée en charge comme prévu initialement (1100 places en 2025, comme en 2024) afin de tester l'efficacité

Ce qui pourrait évoluer pour la rentrée 2025-2026 :

- la non mise en place des « groupes » en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tels que définis actuellement par le texte

- la mise en place d'un dispositif « Ambition lycée » pour les élèves les plus fragiles de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> : renforcement en français et mathématiques sur un volume horaire à définir (AP, stage de réussite...), école ouverte (lien avec les familles), découverte des métiers...

*NB : sur ce dispositif « Ambition lycée », l'utilisation des moyens alloués en plus serait laissée à la main des équipes et inscrite dans le projet d'établissement*

Ce qui serait différé à des rentrées ultérieures : les mesures relatives au DNB :

- la séparation entre les notes d'EMC et d'HG entrerait en vigueur à la session 2025

- le rééquilibrage 40/60 entrerait en vigueur à la session 2026

- l'obligation d'obtenir le diplôme pour entrer en seconde entrerait en vigueur à la rentrée 2028 (argument ministériel : on peut garder cette ambition de réussite pour les cohortes de 6<sup>ème</sup> ayant bénéficié d'un accompagnement spécifique dès 2024)

NB : une mention TB avec félicitations du jury, comme au bac, pourrait être créée dès 2025

## **2 - Mobilités**

**Se former à l'étranger : cette année, j'y vais**

Comme chaque année, France Éducation internationale (ex-CIEP) organise des formations en langues vivantes à l'étranger destinées aux professeurs français du 1<sup>er</sup> comme du 2<sup>d</sup> degré.

Je consulte l'article ici : <https://enseignants.se-unsa.org/Cette-annee-je-me-forme-en-langues-vivantes-a-l-etranger-ete-2025>.

## **Le mouvement INTER ACADEMIQUE**

Vous souhaitez être accompagné ? Une seule chose à faire, remplir le formulaire pour avoir un suivi individualisé.

**[Je remplis le formulaire](#)**

## **3 - École pour tous : les enseignants-référents ERSH sont essentiels**

À l'école, au collège et au lycée, les enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSH) sont l'acteur central des actions conduites en direction des élèves handicapés. Ils sont un maillon essentiel qui permet aux enseignants d'accueillir dans les meilleures conditions possibles ces élèves dans leurs classes.

Je continue la lecture : <https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Eleves-en-situation-de-handicap-les-enseignants-referents-ERSH-sont-essentiels>

## **4 - Conditions de travail, je m'en empare avec le SE-Unsa**

***Aujourd'hui encore, plus de 30 % des répondants au Baromètre des métiers de l'Unsa Éducation déclarent qu'ils ne s'imaginent pas faire ce métier encore longtemps car il est trop dur mentalement et physiquement. Près de 40 %***

**envisagent de changer de métier et 72 % estiment que leurs conditions de travail ne sont pas satisfaisantes.**

Pour le SE-Unsa, un véritable levier d'amélioration des conditions de travail est d'entrer dans une démarche QVCT, vision plus globale où tout est interconnecté.

### **Qu'est-ce que la QVCT au juste ?**

C'est la qualité de vie et des conditions de travail. Pour le SE-Unsa, elle doit être une pierre angulaire de l'édifice si on veut pouvoir redonner à l'Éducation nationale les moyens d'atteindre ses objectifs.

Rappelons que la QVCT vise d'abord le travail. Elle désigne l'ensemble des actions et des conditions qui contribuent à améliorer le bien-être des personnels dans leur environnement professionnel. Cela inclut des aspects comme la santé, la sécurité, l'organisation du travail, les relations entre collègues, ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Dans le rythme qui nous est imposé au quotidien, il est souvent compliqué d'analyser les freins et leviers pour savoir comment agir pour améliorer ses conditions de travail. C'est pourquoi nous vous proposons dès à présent des informations, notre écoute et notre expertise sur ce sujet.

**L'accompagnement *Mes conditions de travail* du SE-Unsa ce sont :** des informations pour mieux appréhender vos conditions de travail ; des communications personnalisées au regard de votre situation ; des fiches spécifiques pour aller plus loin et des outils pour entrer dans une démarche QVCT, véritable vecteur d'amélioration des conditions de travail.

**Alors, dès aujourd'hui, demandez l'accompagnement *Mes conditions de travail* : je m'en empare avec le SE-Unsa en complétant [ce formulaire](#) !**

### **5 – Formations syndicales**

*Nos formations syndicales sont réservées aux **adhérents à jour de leur cotisation**. Les non-adhérents qui souhaitent participer devront prendre une adhésion pour valider leur inscription.*

Notre programme de formation continue. Nous avons droit à 12 jours de formation syndicale par an, il faut les mobiliser.

#### **2D – CITIS, 6 décembre 2024**

<https://framaforms.org/2d-citis-6-decembre-1725812302>

#### **2D- Bien-être, 12 et 13 décembre 2024**

<https://framaforms.org/2d-bien-etre-1725813314>

### **Cave à articles**

- « Hommage aux porteurs de liberté » : <https://www.unsa-education.com/article/hommage-aux-porteurs-de-liberte/>
- Un article sur les retraites et le PLF : <https://retraites.unsa.org/deficit-de-l-etat-les-retraites-mis-a-contribution-y-compris-les-plus-modestes>

- Un article sur les étudiantes et étudiants boursiers sur critères sociaux : <https://www.unsa-education.com/article-/les-etudiantes-et-etudiants-boursiers-sur-criteres-sociaux-quels-impacts-reels-de-la-reforme-parametrique-de-2023/>

Pour vous accompagner au quotidien et tout au long de l'année : des militants, des élus et des représentants dans toutes les instances académiques de dialogue social. Renseignements, aide, soutien, conseil défense : **le SE-UNSA vous accompagne au quotidien !**

**Le trombinoscope du Second degré, à [découvrir ici](#)**